

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,  
Le VINGT NEUF OCTOBRE à 11 HEURES**

**A NIMES (Gard), 239 G rue Joseph d'Arbaud, au siège social de la société,**

Madame IAQUINTA Bérangère,  
Née le 19/02/1993 à Dijon (21), de nationalité Française,  
Demeurant 239 G rue Joseph d'Arbaud 30900 Nîmes,  
Célibataire,

Associée unique, a statué en assemblée générale sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Nomination du gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**1ère résolution : Nomination de la gérance**

L'associée unique décide de nommer pour une durée indéterminée Madame IAQUINTA Bérangère, née le 19/02/1993 à Dijon (21), de nationalité Française, demeurant 239 G rue Joseph d'Arbaud 30900 Nîmes, gérante de la société, à compter de ce jour.

Elle exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

En rémunération de ses fonctions, la gérante percevra une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération.

La gérante pourra percevoir en outre le remboursement des frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2ème résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du procès-verbal constatant les présentes décisions pour accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame IAQUINTA Bérangère déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal valant feuille de présence, qui a été signé après lecture par la gérante et l'associée.

Fait à Nîmes, le 29 Octobre 2025

**Madame IAQUINTA Bérangère**

*« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »*

*Bon pour acceptation des fonctions de gérant*

